

Module 3 : Développer la prévention des risques à l'échelle de mon territoire

Public concerné

Tout élu régional, départemental communal ou intercommunal

Présentation du module

Ce module vise à permettre aux élus communaux et intercommunaux de renforcer la qualité et l'efficacité des politiques de leur collectivité, dans le domaine de l'information préventive sur les risques naturels.

Cette compétence obligatoire des communes et agglomérations est encore insuffisamment mise en œuvre, notamment au niveau des petites et moyennes collectivités, faute d'une connaissance suffisante des obligations réglementaires, des outils et méthodes disponibles pour accompagner les collectivités.

Objectifs :

- Comprendre l'exposition d'un territoire aux risques naturels
- Connaître les grandes lignes des politiques publiques en matière de gestion des risques naturels : le cadre réglementaire, les obligations de l'Etat et des élus locaux
- Détailler les obligations des élus communaux et intercommunaux en matière d'information préventive, d'aménagement du territoire et de gestion des crises
- Présenter les méthodes et outils au service des communes pour développer l'information préventive
- La mise en place de la GEMAPI

Durée

1 journée de 7 heures

Contenu détaillé

Mise en route

- Tour de table : à quel(s) risque(s) est exposé mon territoire
- Mise en route

Quelques notions de base :

- Typologie des risques, définitions
- Les grandes lignes de la réglementation
- les compétences de l'Etat et des collectivités locales dans les différents niveaux d'intervention (aménagement du territoire, prévention et information, gestion de crise et post catastrophe)

Atelier de mise en situation

- Aménager un territoire face aux risques d'inondation

Séquence animée autour de l'outil RIVERMED qui permet de simuler l'aménagement d'un territoire communal soumis au risque inondation

Les outils d'information préventive

- Développer la culture des risques auprès des habitants de mon territoire
- Le DICRIM, la communication dans le cadre du PCS
- *Quelques expériences originales d'information du public : les topoguides, les forums...*

Moyens pédagogiques

La formation sera interactive (faire réagir les élus et partir des situations vécues) et pratique avec des études de cas, simulations au travers d'un jeu de plateau, présentation d'outils réalisés.

L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé.

Le support utilisé sera constitué d'un outil de simulation (RIVERMED), de vidéos et d'outils d'information préventive réalisés sur plusieurs territoires des Régions PACA et Rhône Alpes-Auvergne.

Modalités d'évaluation et de suivi de la formation

Le point d'évaluation

Tous nos modules de formation se terminent par une mesure à chaud des acquis de la formation via un quizz, un échange oral ou un mini-test.

L'évaluation à chaud

Nos formateurs sollicitent également toutes remarques ou observations nous permettant d'améliorer notre efficacité professionnelle, ainsi que celle de nos modules. Les participants remplissent donc une évaluation à chaud lors du dernier jour de formation.

L'évaluation à froid

(Quand celle-ci est pertinente)

Nous proposons un questionnaire d'évaluation à froid de la formation pour en mesurer les effets et analyser l'atteinte des objectifs. Ce questionnaire est rempli 2 à 3 mois après la fin de la formation.

Le principe du « crédit mail »

Nous offrons aux participants une possibilité d'échange avec le formateur postérieurement à la formation.

Ces échanges sont destinés à favoriser la mise en application des acquis. Il se fait sous la forme d'un crédit de mail à échanger avec l'intervenant.

Effectif

De 4 à 12 participants